



COMMUNIQUE

MORY GLOBAL

La Fédération des Transports et de la Logistique FO/UNCP fait savoir qu'elle a déposé plainte le lundi 20 avril 2015 :

* à l'encontre de Monsieur André Lebrun, Madame Delphine Inesta et Monsieur Renaud Sueur, en leur qualité de membre du Comité de Surveillance de la société Mory Global, du chef d'abus de biens sociaux,

* à l'encontre de la société Arcoles Industries, du chef de complicité et recel d'abus de biens sociaux.

Aujourd'hui, ce sont les salariés, seuls, qui paient la facture, cela est inconcevable pour FO/UNCP.

Nous irons jusqu'au bout dans ce dossier qui est maintenant dans les mains du Procureur de la République, pour poursuivre ou pas !

Le Président de la République a déclaré dans une émission de télévision sur Canal +, le dimanche 19 avril 2015 « que l'actionnaire a pris la fuite ».

Nous espérons à la Fédération FO/UNCP des Transports et de la Logistique que les responsables de cette déroute seront poursuivis et condamnés.

Mory Ducros / Mory Global, plus grands plans sociaux depuis Moulinex en 2001 : 5000 suppressions d'emplois directs, plus de 2000 indirects.

Paris le 23/04/2015.
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS.
Tel : 01.49.71.27.70.

